

DEPARTEMENT
<b>NORD</b>
CANTON
<b>GRANDE-SYNTHE</b>
COMMUNE
<b>GRAVELINES</b>

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

N°2025MAN039

Liberté – Egalité – Fraternité

**ARRETE DU MAIRE**

3.5 Autres actes de gestion du domaine public –  
Service événementiel - 2025

**AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

- Nous, Maire de la Ville de Gravelines,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L 2212-2, L 2213-2,
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L 113-2,
- Considérant la demande de la Police Nationale

**AUTORISONS**

La Police Nationale à organiser des actions de prévention- rapprochement Police/Population.

**Sous réserve :**

- Que la sécurité des passants soit assurée
- Que la protection des lieux avoisinants soit effective,

Cette autorisation est délivrée à titre précaire et révocable  
**Pour le jeudi 31 juillet 2025**

**DESTINATAIRES** : M. le premier adjoint

M. le Directeur Général des Services de la Mairie de GRAVELINES  
M. le Commandant de Police Nationale  
M. le Chef de la Police Municipale  
M. le Commandant des Sapeurs-Pompiers de GRAVELINES  
M. le Directeur du Service Événementiel

Fait à GRAVELINES,

25 JUIN 2025

Mis en ligne le : 25 JUIN 2025

Le Maire,

Bertrand RINGOT

